Harcèlement moral : le président des États généraux de l'information, Bruno Lasserre, démissionne avant son procès

16/02/2024 à 12h02



Le haut fonctionnaire de 70 ans doit être jugé prochainement pour complicité de harcèlement moral, après la mort d'un cadre de l'Autorité de la concurrence en 2014.

Alors qu'il doit être prochainement jugé pour complicité de harcèlement moral, Bruno Lasserre a démissionné de la présidence des États généraux de l'information pour raisons « personnelles et familiales », a annoncé l'Élysée jeudi. Il sera remplacé par le patron d'Arte, Bruno Patino.

Le 30 novembre, une juge d'instruction parisienne avait ordonné un procès en correctionnelle contre Bruno Lasserre, ex-vice président du Conseil d'État, pour des faits remontant à l'époque où il dirigeait l'Autorité de la concurrence (2004-2016).

Une promesse de campagne d’Emmanuel Macron

Bruno Lasserre a démissionné « pour des raisons strictement personnelles et familiales, qui nécessitent qu’il puisse disposer de plus de temps à un moment où les États généraux supposent un engagement de tous les instants », ont pour leur part indiqué les États généraux de l’information dans un communiqué. Le haut fonctionnaire de 70 ans présidait leur comité de pilotage indépendant depuis leur lancement en octobre.

Le Parisien